



**CONSEIL DE QUARTIER
DE DUBERGER-LES SAULES**
**Assemblée ordinaire du conseil
d'administration 13 janvier 2026, 19h**

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le 13 janvier 2026 au centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- | | |
|------------------------|-----------------|
| - M. Michel Lessard | Administrateur |
| - M. Patrice Côté | Administrateur |
| - Mme Chantale Maltais | Présidente |
| - M. Jean-Louis Marois | Secrétaire |
| - Mme Marie Merriaux | Administratrice |
| - M. Luc Rhéaume | Trésorier |

IL Y A QUORUM.

Membres sans droit de vote :

- Mme Catherine Deschamps Conseillère municipale, district des Saules–Les Méandres

Excusé.e.s :

- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur
- M. Clément Bourdeau Conseiller municipal, district de Vanier-Duberger

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec.

26-01-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Chantale Maltais constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h01, DÛMENT APPUYÉE.

26-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chantale Maltais présente l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION M. Michel Lessard, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie Merriaux, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre.

Adopté à l'unanimité.

26-01-03 Période d'information des membres du conseil municipal

Mme Catherine Deschamps se présente aux personnes présentes dans l'assistance. Elle présente ses vœux pour l'année 2026 et assure des points de suivi :

- Le RTC prévoit de déployer en 2027 un nouveau bus à haute fréquence qui va desservir le district Duberger-Les Saules pour se rendre en centre-ville. Le tracé complet fera l'objet de consultations publiques.
- Seuils de ralentissement rue Anne Hébert : un argumentaire complet sur les raisons ayant porté à privilégier les seuils de ralentissements sera envoyé aux administrateur.trice.s. Ce choix fait suite à un projet pilote. Mme Catherine Deschamps reste disponible en cas de questions à ce sujet. : **Correction – les éléments de réponse ont été partagés par courriel aux administrateurs le 15 décembre 2025 et partagés séance tenante.**

26-01-04 Période de questions et commentaires des citoyens

Un citoyen déplore le mauvais déneigement des voitures, et rappelle les dangers et risques d'accident. Il demande plus de contrôle de police.

> Mme Chantale Maltais suggère au citoyen de prévenir le 311.

Une personne critique la piste cyclable hivernale.

> les administrateur.trice.s rappellent que le sujet a déjà été beaucoup discuté et qu'il n'a plus lieu à être débattu au conseil de quartier qui n'est pas décisionnaire sur la question.

Une personne évoque le croisement entre l'avenue Chauveau et le boulevard Saint-Jacques : en fin d'après-midi, la circulation automobile est bloquée à la lumière (sur Saint-Jacques). La file de voitures bloque le passage piéton. La proximité de deux écoles juste à côté renforce les enjeux de sécurité. Le citoyen a déjà appelé le 311. Il propose l'installation d'une lumière clignotante pour piétons ce qui sensibiliserait les automobilistes à respecter l'arrêt après l'intersection.

> Mme Catherine Deschamps explique que la Ville compte installer des lumières piétonnes clignotantes à différents endroits. Elle va vérifier si cette intersection est concernée ou non, et sinon elle va signaler le problème. Elle fera un suivi au prochain conseil.

La possibilité d'une passerelle est également évoquée.

Une personne critique le service de déneigement des trottoirs.

> Mme Catherine Deschamps rappelle que la météo des derniers jours était particulièrement difficile (beaucoup de neige, puis de la glace). La Ville a privilégié l'épandage de sel sur les routes avant les trottoirs.

La personne insiste en remarquant que le déneigement n'a pas lieu durant la fin de semaine.

> Mme Catherine Deschamps rappelle que le déneigement est un service extrêmement cher et que les politiques municipales prévoient d'attendre la fin d'une période de précipitations avant de lancer une opération déneigement. Le déneigement est opéré selon des priorités inscrites dans la politique : d'abord les côtes importantes, puis les artères principales, puis secondaires, en dernier les secteurs résidentiels, etc. Le déneigement est en 2 temps : le déneigement puis l'enlèvement de la neige. La Ville est en constante amélioration, la politique renouvelée tous les deux ans.

Une personne évoque que les modalités de déneigement réduisent le boulevard Père-Lelièvre à une seule voie de circulation. Sont également évoqués les bollards signalant la piste cyclable qui sont arrachés.

> Mme Marie Meriaux explique que ce point-là a été déjà longuement discuté.

> Mme Alexandra Mauger rappelle que les bollards sont pour le moment la meilleure solution, mais que les services de la Ville sont en recherche active d'une nouvelle solution plus pérenne. Ils doivent être maintenus pour le moment pour délimiter les corridors Vivacité car les automobilistes ne respectent pas les corridors.

> Une personne explique qu'il y a un problème de visibilité de la signalétique qui marque le corridor, surtout la nuit et l'hiver : les automobilistes voient mal la limite de la piste cyclable. La personne propose que les bollards soient de couleur plus visible.

26-01-05 Enjeux de quartier

Suivi à la résolution concernant les seuils de ralentissement rue Anne-Hébert

Mme Alexandra Mauger mentionne le complément d'information envoyé par les services municipaux et en fait la lecture : la réponse détaille les raisons qui ont conduit les équipes à privilégier les seuils de ralentissement sur la rue Anne-Hébert.

26-01-06 Travaux du conseil de quartier

Programme de soutien en faveur de la biodiversité

Mme Chantale Matlais va préparer un projet de distribution de semences pour la demande de subventions. Elle propose d'adopter une résolution lors de la prochaine rencontre du conseil de quartier. Elle rappelle que le montant de la subvention peut aller jusqu'à 4000\$.

Subvention sécurité routière

Mme Alexandra Mauger explique que le service des transports recommande au conseil de quartier de travailler avec l'organisme [Accès transports viables](#) et l'une des écoles du quartier : Sainte-Monique, du Domaine ou Jean XXIII. L'organisme Accès transports viables a l'expertise pour mener des projets de sensibilisation avec les écoliers et propose différentes propositions clés en main aux conseils de quartier et aux écoles.

Après discussions et après le témoignage d'une ancienne brigadière de l'école Sainte-Monique, le choix se porte sur l'école Sainte-Monique. Mme Alexandra Mauger va se charger de la coordination entre le conseil de quartier, l'école Sainte-Monique et Accès transports viables.

Résolution en faveur du renforcement des conseils de quartier

Résolution CQDLS 26-CA-01

CONSIDÉRANT QUE :

- Le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7) ;
- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante et un engagement à temps partiel limite la capacité des conseils de quartier à remplir entièrement leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes (Toronto, Paris, Bologne) ;
- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.) ;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13) ;
- Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire ;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, Barcelone, Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux ;
- Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec (0,025 % du budget municipal) est largement inférieur à celui observé à Montréal (0,5 % du budget) et Paris (5 % du budget), nuisant à leur impact potentiel ;

PAR CONSÉQUENT, SUR PROPOSITION DE Mme Chantale Matlais, APPUYÉE PAR M. Patrice Côté, IL EST RÉSOLU QUE :

1. La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international ;
2. La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des

états financiers), et en désignant un·e agent·e municipal·e de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.

Adopté à l'unanimité.

26-01-07 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025

Résolution CQDLS 26-CA-02

SUR PROPOSITION DE M. Michel Lessard DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Chantal Maltais, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance

Aucun point n'est abordé.

Trésorerie

M. Luc Rhéaume présente l'état des finances. Le compte affiche 4392,11\$. Il détaille les sommes à payer. Le solde est de 1086\$.

Résolution CQDLS 26-CA-03

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Louis Marois a payé les frais d'inscription annuels au registraire des entreprises avec ses deniers propres,

SUR PROPOSITION DE Mme Chantale Maltais DÛMENT APPUYÉE par M. Michel Lessard, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier rembourse à M. Jean-Louis Marois la somme de 62,40\$.

Adopté à l'unanimité

Résolution annuelle engageant les frais de secrétariat

Résolution CQDLS 26-CA-04

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriaux DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Louis Marois, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure aux services d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2026 au tarif de 105\$ pour les deux premières heures et 27\$ l'heure pour les heures suivantes.

Adopté à l'unanimité.

Paiement des frais de secrétariat

Résolution CQDLS 26-CA-05

SUR PROPOSITION DE M. Marie Merriaux DÛMENT APPUYÉE par Mme Chantale Maltais IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 105\$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

25-12-08 Divers

- M. Michel Lessard explique que plusieurs personnes ont remarqué qu'à l'intersection du boulevard Hamel et de Saint-Sacrement (direction est), deux voies peuvent tourner, mais qu'il est compliqué de poursuivre tout droit. Il a recommandé à tous ses interlocuteurs d'appeler le 311. La lumière correspondant à la voie pour continuer reste rouge.

> Mme Catherine Deschamps va se renseigner et assurer un suivi

- M. Patrice Côté questionne les plans de développement de À Vélo et demande à la conseillère pourquoi le quartier de "L'Aventura" n'est pas concerné par les projets pour l'été 2026, malgré la forte densité de population du secteur.

> Mme Catherine Deschamps va se renseigner et elle va faire un suivi auprès du RTC pour signaler le besoin. Elle explique que le RTC a décidé de développer le réseau selon la technique de "la tache d'huile" : de ne pas développer le réseau de manière homogène depuis le centre-ville, mais de développer le réseau dans différents quartiers avec le but de tout connecter éventuellement.

- Une personne interroge la conseillère sur l'avenir du terrain vague à côté de l'école Jean XXIII (à côté du CPE l'Univers mes amis)

> M. Luc Rhéaume explique qu'il y a toujours un projet de construction immobilière mais qui fera l'objet d'une consultation publique.

> Mme Catherine Deschamps se renseigne et fait un suivi.

- Un résident de la rue Bazin demande l'installation de seuils de ralentissement car il rapporte un important problème de vitesse. Le GPS envoie les voitures, les autobus scolaires et les poids lourds dans cette rue pour contourner le trafic.

> Mme Catherine Deschamps explique que la ville a confirmé l'installation de seuils sur la rue Bazin. Elle va faire le suivi pour savoir si des travaux ont été planifiés et des dates sont déjà fixées.

> M. Luc Rhéaume redemande encore plus de présence policière

> Mme Catherine Deschamps rappelle que ce sont les signalements au 311 qui vont aider à la mobilisation de plus de présence policière.

25-12-09 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épousé, Mme Chantale Maltais propose que la séance soit levée à 20h20.

Mme Chantale Maltais
Président de séance

M. Jean-Louis Marois
Secrétaire